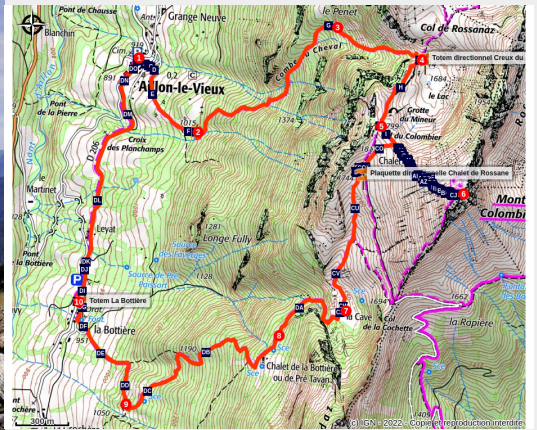


# Le Mont Colombier depuis Aillon-le-Vieux

Secteur Grand Chambéry - Aillon-le-Vieux



Croix sommitale symbolisant la fin de l'ascension du Mont Colombier, avec le lac d'Annecy en arrière-plan (© A.Mollard / PNRMB)

*Sommet incontournable du massif des Bauges à 2045 mètres d'altitude, le Mont Colombier offre une vue panoramique à 360° absolument époustouflante. L'itinéraire étant très fréquenté, un lever au petit matin est conseillé afin de profiter du lieu en comité restreint !*

Le parcours débute en forêt avant de pénétrer dans les alpages du Colombier, où de très beaux points de vue permettent d'observer les massifs environnants, dont la Dent de Rossane et le Mont Colombier. L'accès au sommet culminant à plus de 2000 mètres d'altitude se mérite, mais la vue depuis celui-ci est saisissante et l'effort engagé est vite oublié !

## Infos pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 5 h 30

Longueur : 9.8 km

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Milieu naturel, Pastoralisme, Point de vue

# Itinéraire

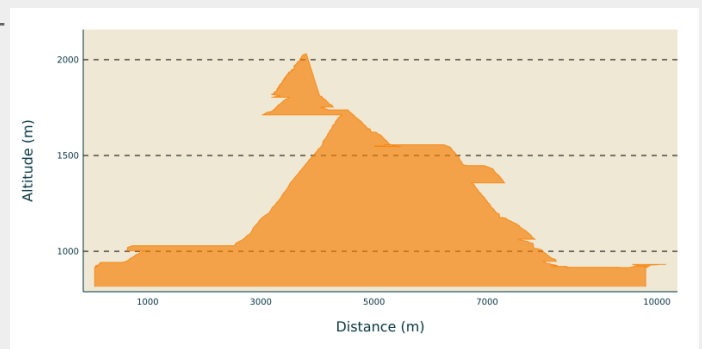
**Départ** : Aillon-le-Vieux chef-lieu, Aillon-le-Vieux

**Arrivée** : Aillon-le-Vieux chef-lieu, Aillon-le-Vieux

**Balisage** : ■ PR

**Communes** : 1. Aillon-le-Vieux

## Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

1) Depuis l'église d'Aillon-le-Vieux, se diriger vers la route pour visualiser le totem « Aillon-le-Vieux - Chef-lieu - 930 m ». Monter la route goudronnée en direction du Mont Colombier, accessible en près de trois heures environ. Suivre le balisage PR (jaune et vert) ainsi que les flèches directionnelles présentes pour atteindre un sentier caillouteux. Continuer et parvenir à une fourche en Y.

2) Poursuivre en direction du Mont Colombier en prenant le sentier de droite plus étroit. Continuer ensuite sur le sentier forestier principal, qui grimpe sur une pente constante, avec des passages plus ou moins raides par moment. Accéder sans encombre au totem directionnel « Pré Penet - 1480 m ».

3) L'itinéraire se poursuit en direction du Creux du Lac via le sentier caillouteux. Suivre ce sentier, avant d'arriver au niveau d'un panneau renseignant sur les bons comportements à adopter au sein des espaces pastoraux. Directement après, pénétrer progressivement dans l'alpage de Rossane, suivre le sentier qui se dessine, puis atteindre un totem directionnel au niveau du Creux du Lac.

4) Continuer alors en direction du Mont Colombier, atteignable en près d'une heure de marche. Emprunter le sentier terreux principal avant d'arriver au col du Colombier accompagné d'un totem directionnel.

5) Aller à gauche pour entamer l'ascension au sommet du Mont Colombier, où la croix sommitale est d'ailleurs visible depuis le col. Le sentier à suivre est très bien indiqué, l'accès au Mont Colombier ne présente par ailleurs aucun passage dangereux ou délicat, avec un sentier relativement large et une assez faible exposition au vide. Après avoir avalé les 250 derniers mètres de dénivelé, parvenir au sommet où un panorama sublime à 360° se présente.

6) Du sommet, réemprunter l'itinéraire de l'aller mais en descente cette fois-ci, puis bifurquer sur la gauche afin de se diriger vers les chalets de Rossane. Après les avoir atteints, visualiser la plaquette directionnelle fixée sur le mur du long bâtiment rectangulaire. Continuer direction « Aillon-le-Vieux par la Bottière » (2h20) en empruntant le sentier qui descend plein sud. Prendre le large sentier principal, aller à droite à une fourche (balise PR présente), puis suivre le sentier terreux qui descend continuellement avant d'atteindre un chalet en ruines.

7) Dépasser le chalet, puis continuer immédiatement à droite sur le sentier qui grimpe légèrement en direction de La Bottière. Suivre le sentier terreux principal, balisé PR, et continuer jusqu'à parvenir au niveau d'un petit portillon.

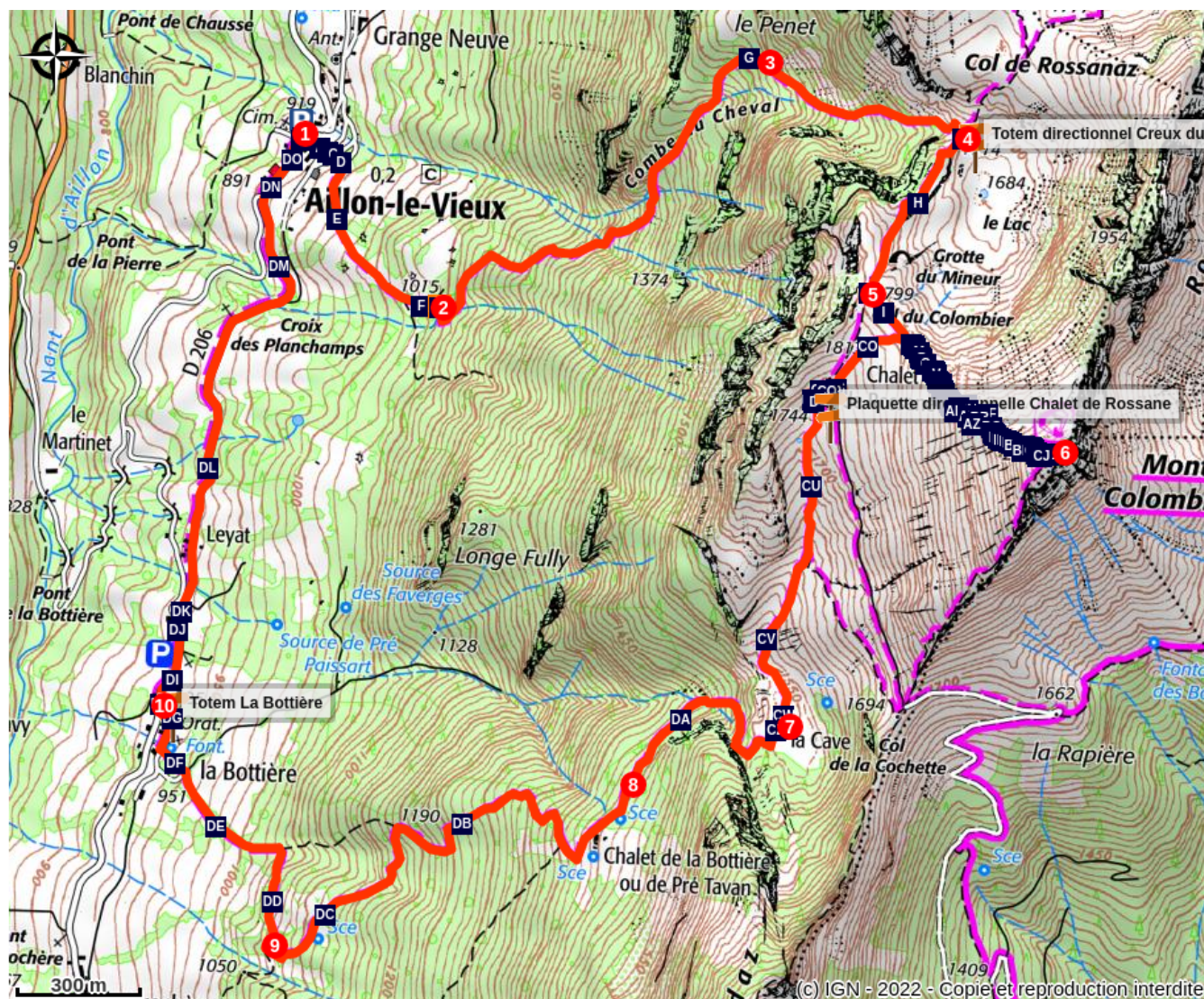
8) Passer par le petit passage de droite, puis suivre le sentier principal avec l'aide des marquages présents au sol, puis des balises directionnelles PR. Emprunter le sentier forestier qui descend sur une pente douce, dépasser un second portillon en veillant à bien la refermer, puis poursuivre sur le sentier principal qui continue de descendre. A une fourche, prendre à gauche (Raccourci à droite par un sentier raide). Arriver au niveau d'un totem directionnel.

9) Prendre à droite en direction du hameau de La Bottière et d'Aillon-le-Vieux. Ignorer un premier sentier sur la droite, puis parvenir un peu après à un carrefour de sentiers. Poursuivre tout droit en suivant le balisage, puis déboucher sur une route goudronnée. L'emprunter à droite jusqu'au totem « La Bottière - 925 m ».

10) Par la route à droite, retourner au chef-lieu d'Aillon-le-Vieux (D206 pendant une vingtaine de minutes).



# Sur votre chemin...



- Entrée dans le site Natura 2000 « Mont Colombier » (A)
- Vue sur le Mont Colombier (C)
- Les martyrs d'Aillon-le-Vieux (E)

- Anciens chalets d'alpage du Colombier : chalet du Lac (B)
- Chalets et alpage de Rossane (D)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

A partir du point n°2, l'itinéraire se poursuit au sein du site Natura 2000 « Mont Colombier », et pénètre plus tard dans l'alpage de Rossane. Veiller à respecter les indications (chiens en laisse, comportements en présence de patous, déchets, etc...)

## **Comment venir ?**

### Accès routier

Depuis Chambéry, rejoindre Saint-Jean-d'Arvey puis Aillon-le-Jeune par la D206 et le col des Près. Une fois arrivé à la commune d'Aillon-le-Vieux, se garer au chef-lieu.

Depuis Aix-les-Bains, rejoindre Lescheraines et traverser le pont en poursuivant sur la D912 en direction d'Aillon-le-Jeune. A trois km d'Aillon-le-Jeune, tourner à gauche sur la route du Martinet en direction d'Aillon-le-Vieux. Continuer sur la D206 pour atteindre Aillon-le-Vieux et se garer au chef-lieu.

### Parking conseillé

Places de parking en face du cimetière d'Aillon-le-Vieux

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.  
info@parcdesbauges.com  
04-79-54-86-40

## Zone de refuge hivernal pour le Tétras lyre.

### Colombier

*Une zone d'hivernage du Tétras-Lyre couvre les pourtours du col de Cochette et la combe de la Bade.*

*Une zone d'hivernage du Tétras-Lyre couvre le Versant Est du Colombier.*

- **Dans la mesure du possible nous vous conseillons d'éviter au maximum la combe nord de la Bade et de privilégier la course « Colombier ».**
- **Mont Colombier depuis la Bottière :** contournez la zone d'hivernage au nord des ruines.
- **Mont Colombier depuis le col de Cochette :** Il n'est pas possible d'éviter la zone d'hivernage, merci donc d'adopter les attitudes suivantes :
  - (depuis la Chartreuse d'Aillon) – Monter au col en suivant les traces sur la piste forestière, descendre en évitant les zones boisées,
  - (depuis la Fullie) – Traverser en amont de la forêt, descendre par le même chemin,
  - Après le col, restez sur la piste pour rejoindre le Chalet de Rossane,
  - Ne redescendez pas en rejoignant directement le col depuis le sommet (arête sud).

**En cas de descente versant Est, évitez les zones de lisière et ayez une trajectoire la plus rectiligne possible pour limiter la zone marquée par votre passage. Empruntez les traces existantes.**

**Partout ailleurs conservez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.**

[www.bepartofthemountain.org/fr/](http://www.bepartofthemountain.org/fr/)

[www.parcdesbauges.com/fr/bpm](http://www.parcdesbauges.com/fr/bpm)

**Télécharger la carte ici :** [http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/pages\\_seules/RCP/carto\\_2018/colombier\\_2018.pdf](http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/pages_seules/RCP/carto_2018/colombier_2018.pdf)

## Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, [a.stucker@parcdesbauges.com](mailto:a.stucker@parcdesbauges.com)

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

## Lieux de renseignement

### Office de Tourisme du Châtelard

Avenue Denis Therme, 73630 Le Châtelard

Tel : 04 79 54 84 28

<https://www.lesbauges.com>



## Source

Parc naturel régional du Massif des Bauges

<http://www.parcdesbauges.com>



# Sur votre chemin...

---



## Entrée dans le site Natura 2000 « Mont Colombier » (A)

Le Mont Colombier est un lieu sensible et caractérisé par une richesse faunistique et floristique importante, à tel point qu'un site Natura 2000 lui est spécifiquement consacré. Ce réseau européen référence et protège les espaces naturels sensibles, où sont présentes des espèces emblématiques, souvent protégées. Le site Natura 2000 ZPS (Zone de Protection Sensible) « Mont Colombier », qui s'étend sur près de 2200 hectares, ne fait pas figure d'exception, et certaines espèces faunistiques et floristiques sensibles s'établissent au sein de cet espace. Nous pouvons par exemple mentionner la présence du Tétrasyre, du Faucon pèlerin, de l'Aigle royal pour la faune, ou encore du Sabot de Vénus pour la flore. Etant donné que le site est peu aménagé, ce patrimoine naturel ne tend pas vraiment à être menacé. Cela n'empêche pas qu'il est nécessaire de coordonner les différentes activités qui s'y établissent, avec notamment la foresterie, l'agropastoralisme et les activités de pleine nature. L'élaboration de plans de gestion pour les activités agropastorales et forestières, combinés avec des schémas de cohérence de vol libre par exemple, participent à la coexistence des activités anthropiques et des milieux naturels sensibles. Il est de ce fait important de respecter ce site en restant sur les sentiers balisés et en se référant aux indications retranscrites sur les panneaux.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB





## Anciens chalets d'alpage du Colombier : chalet du Lac (B)

Les alpages du Colombier se décomposent historiquement en deux grandes entités avant la Révolution Française : les alpages situés au sud du col de Rossane qui s'étendent jusqu'à la forêt du Lindar, et les alpages de la Combe de Lillette localisés plus au nord. Les premiers appartenaient aux chartreux d'Aillon tandis que les seconds étaient sous propriété des habitants de Montlardier, hameau situé au sein de la commune du Châtelard. Plus tard au XIXe siècle, ces alpages vont être réorganisés, et le chalet du Lac (localisé au Creux du Lac) va être abandonné en 1876 en raison de la construction des chalets de la Cave et de Rossane. Aujourd'hui, seuls les chalets de Rossane sont dédiés à l'activité pastorale, alors que les ruines du chalet du Lac sont encore visibles et que le chalet de la Cave est tombé dans un état de désuétude.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



## Vue sur le Mont Colombier (C)

Le Mont Colombier, d'une altitude de 2045 mètres, fait partie des 14 sommets du massif des Bauges de plus de 2000 mètres. La référence n'est pas sans rappeler les 14 8000 du monde situés dans le massif de l'Himalaya. L'ascension au sommet du Mont Colombier peut s'effectuer depuis plusieurs points, et notamment via deux itinéraires principaux. Le premier emprunte le col de la Cochette en passant par les chalets de la Fullie, pour entamer une montée finale par l'arrête sud du Mont Colombier (option peut-être la plus difficile, avec une pente très raide et des passages assez escarpés). Le second débute depuis Aillon-le-Vieux, pour parcourir la Combe du Cheval et arriver au col du Colombier, où l'ascension au sommet est certainement plus facile que pour l'option précédemment décrite (pente (un tout petit peu) moins raide et sentiers assez larges et non exposés au vide). Quoi qu'il en soit, ce sommet emblématique des Bauges est à arpenter au moins une fois dans sa vie, tant la vue qui s'y présente est splendide.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



## Chalets et alpage de Rossane (D)

La commune d'Aillon-le-Vieux loue l'alpage du Colombier (96 ha) à des alpagistes, qui y élèvent environ 80 chèvres et deux troupeaux de génisses. Les troupeaux pâturent entre le chalet de la Cave à 1550 mètres d'altitude, et les pentes situées sous le Mont Colombier jusqu'à 1900 mètres d'altitude. Le lait des chèvres est transformé une fois par jour en différents fromages (tomme de chèvre, lactiques...) vendus sur place ou dans les coopératives et les magasins locaux (CrocBauges par exemple). A noter que les alpagistes sont engagés dans un plan de gestion pastoral agroécologique. Par ailleurs, il est important d'adopter les bons comportements au sein des alpages, en évitant la dégradation des exploitations et la confrontation avec les patous. Pour se faire, rester sur les sentiers balisés et respecter les indications transmises par les panneaux.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



## Les martyrs d'Aillon-le-Vieux (E)

A proximité immédiate de l'église, un monument rend hommage aux héros d'Aillon-le-Vieux, qui se sont sacrifiés lors des deux plus grandes guerres de l'histoire à l'échelle mondiale. Les noms de ces martyrs figurent sur ce monument aux morts, rappelant le sacrifice et le courage dont ont fait preuve grand nombre d'hommes afin de libérer la France du joug allemand.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB